



LE MELASMA

DR VÉRONIQUE GASSIA
DERMATOLOGIE, CORRECTRICE
& ESTHÉTIQUE

Qu'est-ce que le mélasma ? C'est une production excessive de mélanine qui entraîne une hyperpigmentation qui apparaît sur le visage, de façon symétrique en particulier sur les joues (malaire), l'arête du nez, le front et la lèvre supérieure (centrofacial), les mâchoires (mandibulaire) et parfois sur d'autres parties du corps exposées au soleil, comme les avant-bras. **On le surnomme parfois « masque de grossesse » car il apparaît fréquemment chez des femmes enceintes.**



Les facteurs favorisants sont la grossesse, les traitements hormonaux dont la prise de contraceptifs oraux, l'exposition solaire, les cabines de bronzage, la lumière bleue des écrans, les IR et les irritations mécaniques (frottements) ou chimiques (topiques irritants), les produits (médicaments ou cosmétiques) photosensibilisants.

i Faire un bilan dermatologique : le diagnostic est confirmé par le dermatologue qui effectue un bilan en lumière de Wood pour objectiver l'étendue, la densité, et la profondeur de la pigmentation (épidermique, dermique ou mixte). Il précise également les facteurs favorisants. Par ailleurs il existerait une prédisposition génétique. Le mélasma est une affection bénigne, chronique et récidivante mais c'est un motif fréquent de consultation du fait de son caractère inesthétique.



LE TRAITEMENT COMPREND :

1. L'UTILISATION DE TOPIQUES DÉPIGMENTANTS

L'utilisation de topiques dépigmentants comprend en phase aiguë une préparation à base d'hydroquinone mais aussi des produits éclaircissants tels que l'acide phytique, kojique, azélaïque... Plus récemment l'acide tranexamique a montré son efficacité sur la part inflammatoire du mélasma... Ils seront prescrits par votre médecin. Les sérums et crèmes sans prescription ont souvent une action modeste et superficielle.

2. L'UTILISATION DE VITAMINE C

L'utilisation de vitamine C et d'antioxydants peut compléter l'effet des dépigmentants, par voie topique et par voie générale.

3. LA RÉALISATION DE "PEELINGS"

La réalisation de « peelings » spécifiques est pratiquée sur des formes mixtes, dermiques ou résistantes.



4. LA PROTECTION SOLAIRE

La protection solaire, contre les UV et la lumière bleue est indispensable. Elle nécessite le port de chapeau à larges bords et de lunettes de soleil, l'application d'un écran type Actinica ou ISDIN 100. Bien sûr en conditions extrêmes l'application doit être fréquemment renouvelée.

⚠ Attention : se méfier des remèdes de « grand-mères » ou bio comme le citron, le vinaigre de cidre ou l'ail et l'oignon qui peuvent induire une aggravation par le biais d'une HPPI (Hyper Pigmentation Post Inflammatoire)

CONCLUSION :

Le mélasma est une affection chronique de physiopathologie complexe qui combine une prédisposition et un contexte environnemental (essentiellement hormonal et solaire) et qui présente une hyperactivité des cellules pigmentaires avec augmentation des dépôts de pigments. Cette dermatose bénigne et récurrente et n'en est pas moins socialement invalidante. Notre priorité thérapeutique est la mise au repos des mélanocytes par un contrôle hormonal, une éviction solaire avec une photoprotection rigoureuse et la limitation des pratiques pro inflammatoires.

PROCHAINE NEWSLETTER N°16
LA BEAUTÉ EST DANS LES DÉTAILS

LE DERMATOLOGUE EST L'EXPERT SCIENTIFIQUE DE
LA SANTÉ ET DE LA BEAUTÉ DE VOTRE PEAU

Docteur Véronique Gassia
Cabinet de Dermatologie Rive Gauche
23 allées Charles-De-Fitte
31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 81 32
Mail : v.gassia@club-internet.fr
Internet : www.drgassia.fr



 docteur_veronique_gassia

 Veronique Gassia